

Evoluer autrement



Edito

Les déchets, une ressource à valoriser !

Nous produisons chaque année de plus en plus de déchets... tous les ans chacun de nous jette en moyenne 600 kg de déchets ! Ces déchets, toujours plus nombreux, sont une menace pour l'environnement, pour notre santé et coûtent cher à traiter ! Bien sûr, il faut anticiper la production de déchets et changer nos comportements : questionner notre réel besoin, réduire les emballages, substituer certains matériaux, miser sur des produits écoconçus (qui nécessitent moins de matière première et intègrent dès leur conception la valorisation du futur déchet). Et si en plus, nos déchets devenaient une ressource exploitable, voire une source de revenus supplémentaires pour les entreprises et collectivités ? Triés, les déchets peuvent être valorisés et devenir une ressource précieuse, permettant de préserver nos ressources naturelles qui deviennent, pour certaines, de plus en plus rares ... et chères. Comment tirer bénéfice de ces déchets ? En valorisant la matière : le recyclage qui permet la réutilisation de certains matériaux ou substances (métaux, terres rares, plastiques, papiers, etc.), le réemploi ou la réutilisation d'objets, ou encore la transformation de matières mises au rebut, comme le fait Nutritis (Newsletter n°25). En produisant de l'énergie : la récupération du biogaz produit dans les décharges, la méthanisation des déchets organiques par exemple, l'incinération des déchets ultimes, permettent de produire de l'énergie à partir de sources jusqu'alors inexploitées. Ayez un coup d'avance, valorisez vos déchets et vous en tirerez et nombreux bénéfices !



Interview

Guy Babolat, PDG de la Scop Bourgeois, constructeur de matériel de cuisson professionnel.

En tant que Scop, vous sentez-vous plus sensible aux questions de Développement Durable ?

Clairement, il y a un lien fort entre Scop et RSE, principalement concernant le pilier social. Cela dit, notre démarche RSE intègre l'ensemble des 3 piliers : social, de part les spécificités de notre statut de Scop, économique, par notre responsabilité en tant qu'entreprise, et environnemental, par notre démarche d'écoconception.

Pourquoi avez-vous fait le choix de l'écoconception ?

L'écoconception est un élément fort de différenciation et d'innovation qui constitue un vrai avantage concurrentiel par rapport au marché. Nos fours écoconçus, moins lourds et comprenant moins de composants permettent en moyenne de réduire de 35% la consommation d'énergie du four, ce qui n'est pas négligeable quand on sait que la consommation d'énergie représente le 3^{ème} poste de charges dans le secteur de la restauration. C'est aussi un choix tout à fait cohérent avec notre volonté d'engagement dans la RSE, élément constitutif de notre identité.

Cela vous a-t-il permis de remporter de nouveaux marchés, de convaincre de nouveaux clients ?

Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions, mais nous sommes convaincus que la tendance va s'accroître. Etant donné que nous apportons une valeur ajoutée environnementale mais aussi économique pour nos clients à l'usage, cet argument va inévitablement trouver un certain écho. On constate que le secteur privé y est d'ailleurs plus sensible que la commande publique, pour le moment. De plus, nous produisons en France et cet argument sociétal est aussi une préoccupation de plus en plus de clients.

La production en France a un coût supplémentaire, comment faites-vous ?

Je pense qu'il faut être réaliste : il est tout à fait possible de produire en France à des coûts compétitifs mais sur des produits à forte valeur ajoutée, innovants et de qualité. Les produits français ont naturellement cette image de produits haut de gamme, élégants, nous avons également saisi l'opportunité d'en faire des produits plus respectueux de l'environnement. C'est pourquoi nous souhaitons nous engager dans la promotion de la RSE comme une « valeur » attachée à la marque France.



Point réglementaire

Changement de statut possible pour les déchets !

Suite à la transposition de la Directive européenne sur le statut des déchets dans le Droit français, les substances ou objets considérés jusqu'alors comme des déchets pourront ne plus être considérés comme tels s'ils ont été valorisés ou recyclés (selon certains critères spécifiques). <http://www.envirolex.fr>

Bonnes Pratiques

Air France : des avions lavés écolo !

L'ensemble des avions de la flotte Air France basés à Roissy Charles de Gaulle et à Orly sont désormais nettoyés avec un procédé éco responsable baptisé « EcoShine ». Ce procédé innovant développé par la société française UUDS AERO est biodégradable, non toxique et nécessite moins d'eau : 8m³ d'eau économisé par lavage soit une économie estimée à 8 millions de litres d'eau par an !

<http://www.mescoursespourlaplanete.com>

Carton Rouge à...

Greenwashing chez Intermarché !

Le jury de déontologie publicitaire vient de condamner Intermarché à retirer sa publicité vantant sa pêche comme « responsable » et « durable » car elle laissait à penser que Le groupe vendait des poissons issus de la « pêche responsable ». Egalement concerné, le logo du label « pêche responsable » du groupe qui présente une forte ressemblance avec le logo du Marine Stewardship Council, label officiel pour la « pêche responsable ».

<http://www.actu-environnement.com>



Brèves

Mickey contre la malbouffe !

Disney a annoncé publiquement qu'il ne diffusera plus de publicités vantant des aliments mauvais pour la santé (trop gras ou trop sucrés) sur son site internet, ses radios et ses chaînes de télévision. A partir de 2015, les publicités pour la « junkfood » seront bannis des chaînes de télévision, de radio et sites internet du groupe des lors des programmes pour enfants . <http://teleobs.nouvelobs.com>

Comment s'y retrouver dans la jungle des labels ?

L'agence de communication Inoxia et Bio Intelligence Service ont développé une application « Flash Label » qui permet de se repérer parmi la multitude de labels environnementaux. Cette application gratuite, disponible sur iPhone permet, en prenant en photo le logo du label, d'accéder à une base de données recensant les différents labels environnementaux présents sur les produits de la vie courante. <http://www.generation-responsable.com/>



Agenda

Les 3 et 4 juillet : Assises des Déchets à Paris , salon professionnel sur la prévention et la gestion territoriale des déchets.

<http://www.paris-dechets.com/>

Du 6 au 8 juillet : Dialogues en Humanité, au Parc de la Tête d'Or à Lyon, échanges et conférences sur la question humaine.

<http://dialoguesenhumanite.org>

Du 10 au 14 juillet : L'Université des Colibris à la Roche-sur-Grâne, différents ateliers et conférences sur les thèmes du Développement Durable. <http://www.colibris-lemouvement.org>

Sacs plastiques interdits !

Les conseils municipaux des villes de Los Angeles aux Etats-Unis et de Toronto au Canada ont pris la décision de bannir les sacs plastiques ! Désormais les supermarchés de ces villes ne pourront plus distribuer de sacs plastiques, même payants !

<http://www.greenetvert.fr/>

Contactez le consultant Alteractive de votre région :
*Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne, Midi-Pyrénées,
Franche Comté et Languedoc Roussillon*

Tel : 04 72 60 28 27

www.alteractive.org

Inscrivez-vous à cette newsletter,
<mailto:newsletter@alteractive.org>